

Conseil d'école Maternelle Lucie Aubrac – 14 novembre 2014

▪ **Ordre du jour**

1) Informations

- Présentation du personnel de l'école (temps scolaire, temps périscolaire), fonctionnement ATSEM
- Point sur les effectifs
- Bilan de la rentrée
- APC
- Point financier de la coopérative scolaire, modalités de fonctionnement
- Règlement intérieur de l'école
- Nouveaux rythmes scolaires et organisation du mercredi matin
- Communication avec l'école

2) Matériel/Travaux

- Budget alloué par la mairie pour les fournitures scolaires par enfant
- Point d'avancement sur les travaux demandés et utilisation des locaux de l'école par des associations
- Parking et accès à l'école

3) Politique de l'école

- Projet d'école
- Projets de classes
- Sorties occasionnelles et régulières

▪ **Participants**

Mme Geneviève AVEROUS	Directrice – Enseignante PS
Mme Elisabeth VENZAL	Enseignante MS
Mme Marina BABONNEAU	Enseignante PS/MS
Mme Edwige RIEU	Enseignante GS
Mme Marie-Louise MIKANDA	Enseignante PS
Mme Véronique JALBAUD	Enseignante GS
Mme Anne TOPPAN	Enseignante MS
Mme Ludivine AIT-ALI	Référente ALAE
Mme Elisabeth MAALEM	Représentante Mairie
Mme Sylvie CADIERGUES	Représentante Mairie
Mme Emmanuelle MIREMONT	Représentant des parents d'élèves FCPE
Mme Anne-Marie MAJOR	Représentant des parents d'élèves FCPE
Mme Isabelle MOYNET	Représentant des parents d'élèves API
Mme Manel HAOUATI	Représentant des parents d'élèves API
Mme Blandine DELFOSSE	Représentant des parents d'élèves API
Mme Julie LE VU	Représentant des parents d'élèves API
Mme Audrey SOURROUILLE	Représentant des parents d'élèves API
Mme Stéphanie BOITEL	Représentant des parents d'élèves API
Mme Céline CHAUMARAT	Représentant des parents d'élèves API
Mme Sophie BOUR	Représentant des parents d'élèves API
Mme Malika FARHI	Représentant des parents d'élèves API
Mme Thiphaine DYLEWSKI	Représentant des parents d'élèves API
Mme Karine PRINCE	Parent d'élèves API

▪ Présentation du personnel de l'école

7 classes, 9 enseignantes, 2 AVS, 7 ATSEM

Absence des ATSEM :

- ATSEM absente depuis 3 semaines chez Mme Averous : ATSEM non remplacée
- ATSEM absente de manière discontinue chez Mme TOPPAN depuis 1 mois : ATSEM remplacée l'après-midi.

Conclusion : ATSEM de moins en moins remplacée.

Les enseignants et parents d'élèves demandent à la mairie de rappeler les règles de remplacement.

Réponse Mairie : Règlementation : 1 ATSEM par école, faisant entretien de l'école plus restauration scolaire

Le choix de la mairie est de mettre 1 ATSEM par Classe et consacrer le temps des ATSEM au temps scolaire. Le remplacement ne sera pas systématique puisque c'est à la charge de la mairie (impact financier : la Mairie doit payer 2 personnes lors d'un remplacement effectué) et les effectifs ne le permettent pas toujours (manque de remplaçant)

Conclusion : Le remplacement systématique des ATSEM ne sera pas fait.

Action #1 : Mairie – juin 2015 : Mise en place d'une charte des ATSEM

Objectif : Définir les répartitions des ATSEM et les critères de priorité pour le remplacement des ATSEM: dans quel cas il faut privilégier le remplacement. Exemple de critères : nombre d'élèves, nombre de classe de PS, temps d'absentéisme → critères à revoir avec l'inspecteur Mr Lombardo

Planning : Première réunion avec Mr Lombardo la 1ere semaine de décembre, puis groupe de travail (mairie/ M Lombardo/enseignants) à partir de janvier pour une signature en juin

Demande enseignants à la mairie d'étudier la possibilité de programmer les temps de parole ATSEM / réunion de service organisées par la mairie les après-midis ou le mercredi.

Réponse de la mairie : on ne peut pas les faire intervenir en dehors de leur temps de travail

▪ Point sur les effectifs

215 élèves

86 petits, 69 moyens, 60 grands

Moyenne : 30.7 enfants par classe

Moyenne très élevée, notamment par rapport à d'autres écoles de Colomiers (ex Georges Sand, moyenne : 23)

▪ APC

Elèves pris en charge par les enseignantes.

Problèmes liés aux horaires par rapport aux 2 services de la cantine car pas de possibilité de changer de service de restauration. Quand le cas est rencontré, il n'y a pas d'APC.

Pour la mairie, il n'est pas possible de changer de service pour des raisons de volume et de sécurité. Il y a aussi un problème de décalage pour les siestes.

Les enseignantes soulignent qu'il n'est pas possible de faire de l'APC juste après le repas et refusent de faire de l'APC de 13h10/20 à 13h40

Dans les textes, c'est le conseil des maitres qui décide mais les contraintes sont posées par la mairie.

La proposition de la mairie est que les enseignants revoient les horaires avec Mr Lombardo.

Action #2 : Geneviève Averous :

Recontacter Mr Lombardo au sujet des horaires APC

Apparemment c'est la première fois que le problème est remonté. Dans les autres écoles, l'organisation est différente.

Les parents d'élèves proposent de faire une réunion avec les 3 parties : l'école, la mairie et Mr Lombardo.

La possibilité d'inverser les services de restauration des MS sera acceptée par la Mairie.

Pour les PS : APC non obligatoire mais souhaité (exemple : APC autour du langage)

- **Communication avec l'école**

Pas d'aide à la direction cette année. Elle a été nommée à mi-temps à l'élémentaire uniquement. Il est donc très difficile de répondre au téléphone ou d'ouvrir l'école

Divers pb techniques : Pb d'alarme, de sonnette, d'ordinateur, de chauffage

Action #3 : Mairie : Résoudre les problèmes techniques (Pb d'alarme, de sonnette, d'ordinateur, de chauffage)

Utilisation des locaux par des associations :

Le pb d'hygiène est évoqué par les parents d'élèves. Les locaux sont nettoyés le soir avant la présence des associations

Les locaux ne seront utilisés que par des groupes encadrés par les services municipaux

Une demande a été faite à l'inspection pour une attribution plus équitable des aides à la direction et des enseignants remplaçants

Action #4 : Geneviève Averous : obtenir un retour par mail de Mr Lombardo au sujet de la demande d'une attribution plus équitable des aides à la direction et des enseignants remplaçants.

- **Budget alloué par la mairie par enfant**

47€ par élève + prise en charge par la mairie des transports pour sortie scolaires dans un rayon de 30 km (mise à disposition de 2 bus plein temps + 1 bus privé) → La mairie annonce un budget total de 100€ par enfant par rapport à 60€ pour Toulouse.

.L'école souligne un problème de saturation des bus. Les sorties obligatoires (exemple : piscine) des écoles élémentaires font qu'il reste très peu de créneaux disponibles pour les écoles maternelles. Il faut donc faire appel au bus privé ; ce qui augmente le prix de la sortie.

Budget alloué pour bus privé : $16000/3400=4,7€$ par enfant

La directrice demande d'étudier la possibilité de déplacement à pied pour les écoles élémentaires et maternelles du centre-ville.

Action #5 : Mairie : Donner les critères de répartition des bus et inciter les déplacements à pied pour les écoles élémentaires et maternelles du centre-ville

▪ Point d'avancement sur les travaux demandés

Beaucoup de demandes de travaux ont été rapportées à la mairie (lié à une nouvelle école).

Exemple :

Problème des portes des toilettes qui ne se calent pas

Problème de chauffage (17°C) chez Edwige, Véronique et Elisabeth
Problème majeurs de sécurité :

-Beaucoup de monde dans l'école, beaucoup de circulation (entrées/sorties)

-Tous les enfants peuvent sortir de l'école juste en appuyant sur un bouton ou en actionnant un verrou

La mairie ne peut intervenir sur les locaux. Cela reste encore sous la responsabilité de l'entreprise qui a livré l'école (garantie)

L'école demande un retour sur les demandes à réaliser (planification des travaux à faire ; informer des dates et heures d'intervention des entreprises)

Action #6 : Mairie : Faire un retour sur les demandes à réaliser (planification des travaux à faire ; informer des dates et heures d'intervention des entreprises)

▪ Parking et accès à l'école

Réunion organisée par la mairie le 05 novembre

Tous les élèves de maternelle ont reçu la convocation au travers des cahiers de vie

Les parents d'élèves souhaitent faire remonter que les voitures pilent au niveau des câbles de comptage mis en place

Action #7 : Mairie : Faire remonter à la direction technique « Service population) le fait que les voitures pilent au niveau des câbles de comptage mis en place

Le problème de manque de place de parking impacte les horaires de l'école

A cela s'ajoute maintenant le besoin de badge (carte Via)

Les enseignants remontent un problème de place de parking : aucun parking spécifique

Un des parkings est très proche des murs de l'école. Le problème de sécurité se pose, plan Vigipirate

Idem pour la classe de Mme Venzal qui a un accès direct sur la rue.

Action #8 : Mairie : Valider que le plan Vigipirate est bien mis en place ; sachant qu'un des parkings est très proche des murs de l'école et que la classe de Mme Venzal a un accès direct sur la rue

[Départ des représentants Mairie + ALAE]

- **Bilan de rentrée**

Bilan très mitigé

3 classes de petits avec une rentrée pas forcément échelonnée

Beaucoup d'enfants de PS sont rentrés le 1^{er} jour

Modalités de rentrée échelonnée à rediscuter lors du dernier conseil d'école

Action #9 : Enseignants/Parents d'élèves (à faire au plus tard avant le troisième CE) : Faire une liste identifiant les critères de priorités par rapport à la rentrée échelonnée

Absence d'enseignantes

Sur le temps d'accueil, c'est l'enseignante de la classe d'à côté qui accueille temporairement les enfants en attendant un retour de l'inspection. Réponse sur la possibilité de remplacement pas avant 9h

Les enfants sont toujours répartis dans la même classe pour avoir des repères

Les enfants se retrouvent sans chaise, sans activités

Les enseignantes invitent les parents à garder les enfants en cas d'absence de la maîtresse sans remplaçant

- **Coopérative scolaire**

Après adhésion à l'OCCE, reste 605,06€

Ne tient pas en compte de la proposition des dons des associations de parents d'élèves

Le mot des années précédentes concernant la demande de fonds pour la coopérative sera gardé (1 seul appel de fonds) en rajoutant 'sous réserve de besoin spécifique pour des sorties pédagogiques'

- **Règlement intérieur**

Changement du règlement intérieur pour corriger les horaires (différents de l'année dernière)

Rajout d'une phrase pour expliquer les problèmes de sécurité et stipuler qu'il est interdit de faire entrer ou sortir les parents en dehors des heures d'accueil et de sortie de l'enfant.

Rappel des horaires : à 8h45 il faut être ressorti de l'école

Action #10 : Directrice Faire un mot pour rappeler aux parents les horaires.

- **Projet d'école**

Pas encore rédigé. Temps additionnel donné par l'inspecteur

- **Projet de classe**

PS Mme Averous :

Projet Danse à l'école

Demande exceptionnelle à l'inspecteur pour intégrer la classe de Véronique. Chorégraphie commune petits et grands
Jumelage avec la classe de Mme Toppan
Chorale avec les classes de Mme Jalbaud, Mme Toppan

GS Mme Jalbaud :

Danse en partenariat avec les petits
Chorale
Sortie à l'école allemande
Spectacle à la médiathèque en mars
Echange avec le CP

MS Mme Toppan :

Danse à l'école
Chorale

PS/MS Mme Babonneau :

Initiation à l'allemand
Sortie à l'école allemande le 11/12
Sortie au Hall comminges
Sortie à la forêt de Bouconne(faite)
Sortie au museum, expo : bébés animaux
Visite d'une ferme pédagogique
Essai de participer au festival des petites lanternes
Travail sur les arts plastiques : intervention artisan sculpteur sur verre, visite à l'espace Roguet

GS Mme Rieu/ MS Mme Venzal/ PS Mme Mikanda :

Travail sur les loups à 3 classes
Sortie à la forêt de Bouconne (faite)
Sortie en fin d'année pour voir des loups si budget suffisant
Faire venir un spectacle
Aller au cinéma
Chorale. Représentation le jour de la fête de la musique (ou proche), pendant le temps scolaire
Utilisation du gymnase, de la salle de sport
Pour les GS : rencontre avec les CP Mme Pereira en décembre